

DOSSIER DE PRESSE

INAUGURATION DE LA MISE EN SERVICE D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES à TOULOUGES

**Judi 5 juillet 2018
à 18H
3 boulevard de Clairfont
66350 TOULOUGES**



CONTACT presse : Christine Jalabert - christinejalabert.sydeel66@orange.fr
Léa Pinon - leapinon.sydeel66@orange.fr

LE SYDEEL66

L'énergie à vos côtés



Une volonté dans la gestion efficace de la distribution publique de l'électricité.



M. Jacques Arnaudès,
Président du SYDEEL66,
Maire de Vivès.



Le SYDEEL66 est un établissement public de coopération Intercommunal (EPCI), sous la forme juridique d'un Syndicat Mixte Fermé, regroupant aujourd'hui 220 communes du département. Le SYDEEL 66 créé en 1995, né de la **volonté des Communes, de l'Association des maires et des adjoints des PO** pour permettre une organisation et une gestion efficace dans le domaine de la distribution publique d'électricité. Il a été classé selon le régime Urbain d'électrification (décision ministérielle du 22 Avril 1974). Il est administré par le Comité Syndical composé de 52 Membres élus.

LA MUTUALISATION DES COMPÉTENCES

- Contrôle de la distribution publique d'électricité,
- Gestion d'infrastructures de charge des véhicules électriques,
- Mise en esthétique des réseaux,
- Compétence en éclairage public,
- Efficacité énergétique

Ses compétences interviennent notamment dans le déploiement du service **d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et hybrides (IRVE)**. Les compétences sont exercées par le syndicat pour tous les adhérents par transfert de compétence. Le Sydeel66 apporte des aides financières à ses adhérents en fonction des conditions d'éligibilité. Il assure des missions de contrôle de concession, des redevances de concession, fixe les montants de contributions, aide les différentes communes adhérentes dans leurs projets d'investissement et, réalise la mise en esthétique des réseaux de distribution électrique. Les principales ressources financières sont générées par les cotisations des communes adhérentes, pour les diverses compétences transférées et les redevances liées au contrat de concession avec Enedis. Ainsi, que par les subventions de l'ADEME, les fonds européens et Le Conseil Départemental. Ces subventions sont relatives aux différents projets.

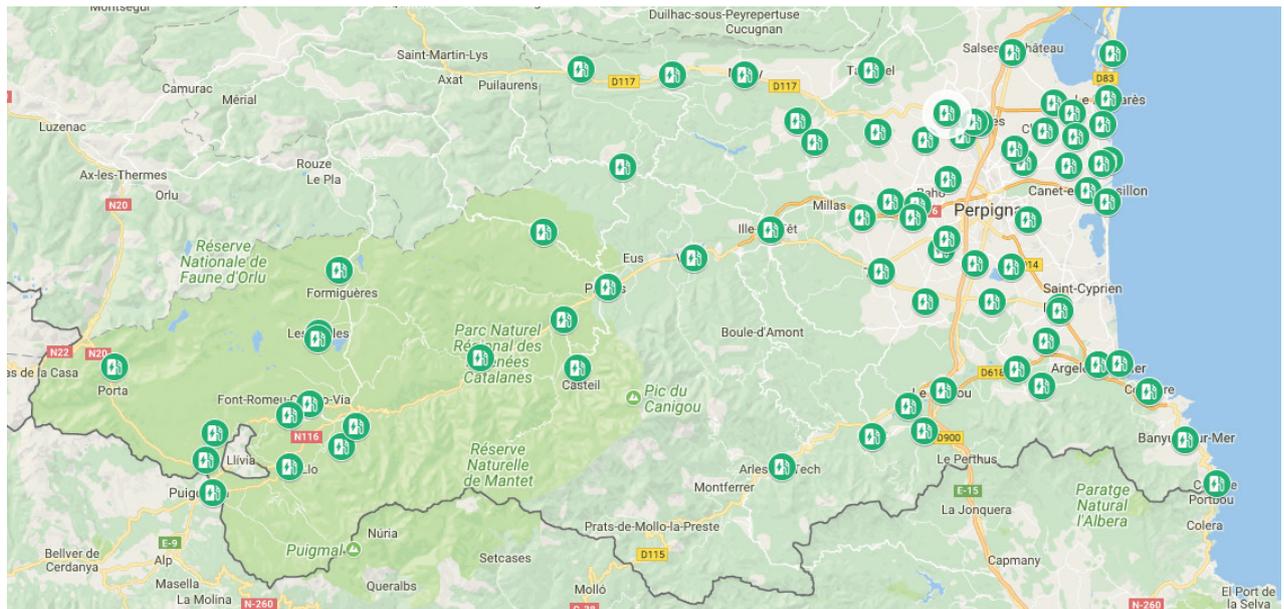


UNE NOUVELLE BORNE POSÉE PAR LE SERVICE PUBLIC DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES



76 bornes de recharge pour véhicules électriques d'ici Juin 2018 .. ouvertes 24h/24h. Le déploiement d'une infrastructure propre pour le département.

Le Sydeel66 est maître d'œuvre (chargé des études de terrain) et maître d'ouvrage (pour la réalisation de travaux) du maillage de bornes de recharge pour véhicules électriques des Pyrénées Orientales. Cet événement pour le département, s'inscrit dans une volonté de permettre aux usagers de disposer de l'énergie près de chez eux dans la dynamique du service public. L'objectif dans le temps d'ici Juin 2018, est le déploiement sur la grande région de plus de 900 bornes. L'intérêt pour notre département, en matière de service, est de proposer aux administrés, un service de bornes présent sur le domaine public et accessible à tous. Aujourd'hui, en effet, la qualité de l'air revêt un enjeu sanitaire majeur, et s'inscrit dans les défis sociétaux de demain.



Déploiement sur le département des Pyrénées-Orientales

**MONTANT PREVISIONNEL
HT des investissements :**
1 million d'euros
50% ADEME
10% Le Département
40% Le Sydeel 66

Le schéma départemental du déploiement :

Il s'agit de développer la mobilité électrique dans le but d'offrir une présence optimale. Le développement du véhicule électrique étant à la fois un enjeu industriel, écologique et énergétique, qui s'inscrit dans Le Plan de Transition Énergétique. Pour qu'il soit effectif, cela suppose que des infrastructures de charge soient disponibles à plus grande échelle pour les usagers. Un dispositif d'aide a donc été mis en place par le gouvernement par le Programme des investissements d'Avenir déployé par les services de l'ADEME .

Les partenaires

Pour une question de mutualisation et d'interopérabilité, le Sydeel66, s'est regroupé avec dix Syndicats d'Énergie, ainsi que deux métropoles, Montpellier, Toulouse, afin de pouvoir conclure un marché sur la fourniture et l'exploitation des bornes publiques de recharge. Ce réseau, nommé **REVEO**, s'agit du premier marché national, prévoyant l'implantation de plus de 900 bornes pour le territoire régional. Cette notion d'interopérabilité dans l'exploitation et la gestion, permet le développement et le déploiement des énergies d'avenir et la mobilité énergétique sur les territoires.

Ce service public de bornes de recharge est proposé en région Occitanie - Pyrénées Méditerranée par :



Retombées économiques

Ce regroupement va générer des impacts positifs sur le territoire ainsi que sur l'économie locale. D'abord, faisant suite à la consultation, ce regroupement a permis une baisse des prix de 40% sur l'exploitation (c'est-à-dire l'entretien, la maintenance, la supervision technologique) ; ainsi qu'une baisse de 30% sur l'investissement (fournitures, pose des bornes). Ensuite, un partenariat entre différentes entreprises, citons, l'entreprise Bouygues Énergie services, titulaire du marché, l'entreprise ECL au Soler, chargée de la pose, et CAHORS, fabricant de la borne.

Pour le Département

Le schéma de déploiement des bornes, validé par l'ADEME, (agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie) , dans le cadre du programme « avenir », aura des effets positifs sur la vie commerciale et économique des acteurs. En effet, ces implantations ont été traitées en fonction des axes d'attraction économique afin de dynamiser la vie commerciale et touristique au sein de l'économie locale.

Par exemple, les bornes de recharge situées à proximité de commerces , de restaurants ou cafés, boutiques : 1.50 € pour l'abonné, le coût d'une connexion (1 heure de recharge), le temps d'un café ! (le temps de recharge minimum étant de 20 minutes).

Programme d'Investissements d'Avenir – PIA

« Le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) accompagne des projets favorisant l'innovation et la création d'emplois non délocalisables. Il s'agit de renforcer les avantages compétitifs stratégiques de la France dans des secteurs à forts potentiels pour l'économie nationale. La mise en œuvre du PIA est pilotée par le Commissariat Général à l'Investissement (CGI). Il s'appuie sur plusieurs opérateurs, dont l'ADEME, qui est en charge de l'innovation pour la transition écologique et énergétique... » <http://www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/innover-developper/programme-dinvestissements-davenir-pia>

Les caractéristiques de la borne accélérée

100 % des bornes choisies par le SYDEEL66 sont des bornes de recharge accélérée (22 Kw) comprenant :

- 2 points de charge par borne permettant la recharge simultanée de 2 véhicules
- Accessibles 24h/24 et 7j/7
- 2 types de prises sur chaque borne :

-  Prise E/F = prise domestique classique
-  Prise type T2 = standard européen prévu dans la directive AFI (Alternative Fuels Infrastructures)

Le prix d'abonnement Révéo



Carte d'abonnement Révéo  1€/mois

Pour les abonnés relevant d'autres opérateurs de mobilité, consultez les tarifs afférents.